

Détection précoce dans la petite enfance Newsletter



Kanton Bern
Canton de Berne

Sur mandat de l'Office des mineurs



CENTRE DE
PUÉRICULTURE
CANTON DE BERNE



Chers partenaires de la petite enfance du canton de Berne,

La séparation représente souvent une crise pour les parents. Pour les enfants, elle peut constituer une charge importante. Comment les spécialistes peuvent-ils contribuer à préserver le bien-être des enfants, expliquent les expertes du Service psychologique pour enfants et adolescents du canton de Berne et du Centre de Puériculture Canton de Berne dans la rubrique [en point de mire](#).

En outre, nous vous informons sur [les développements actuels](#), [les formations](#) sur la détection précoce des risques pour le bien-être de l'enfant dans le domaine de la petite enfance et sur [les possibilités de soutien](#) pour les questions de protection de l'enfant pour les spécialistes.

Nous vous souhaitons une lecture enrichissante !

ACTUALITÉS



Source : Markus Winkler, Unsplash

Détection précoce dans le milieu scolaire (6-16 ans) – Offres pour les spécialistes

Même après la petite enfance, la détection précoce de contraintes et de dangers potentiels reste un sujet important. Dans le domaine scolaire, la [brochure « Détection précoce des dangers pour le bien-être des enfants dans les écoles primaires du canton de Berne – Guide pour les écoles »](#) offre un soutien pour agir de manière professionnelle et juridiquement correcte dans des situations difficiles.

Pour le travail social scolaire, des outils cantonaux complémentaires sont également disponibles, avec deux instruments permettant d'évaluer un danger potentiel et de planifier la suite de la procédure. Ils reposent sur les mêmes principes fondamentaux que les instruments utilisés dans le domaine de la petite enfance : des structures claires, un langage commun et une approche soutenue.

[Vous trouverez de plus amples informations ici.](#)

EN POINT DE MIRE



Source : Lavi Perchik, Unsplash

Le monde change, et avec lui nos formes de relations. Les partenariats se diversifient et les séparations ainsi que les divorces font désormais partie de la normalité sociale. En 2024, le taux de divorce en Suisse était de 39,8 % (cf. [Office fédéral de la statistique](#)).

Parents en séparation : axes prioritaires de la consultation et offres de soutien



Source : Service psychologique pour enfants et adolescents | Centre de Puériculture Canton de Berne

Eva Häusler et Monika Steffen, SPE | Andrea Zaugg, CP

Lorsqu'une séparation devient réalité, la manière dont les parents gèrent cette phase de leur vie est déterminante. Car ce qui pour les adultes est une crise difficile mais généralement surmontable peut devenir pour les enfants un stress profond et une menace potentielle pour leur bien-être, surtout s'ils sont entraînés dans les conflits des parents. En Suisse, environ 30 000 enfants sont touchés chaque année par un divorce ou une séparation (cf. <https://apea-kurz-erklaert.ch/>, 2025). Beaucoup de parents parviennent à bien accompagner leurs enfants pendant cette période, tandis que d'autres ont besoin d'aide pour apaiser les tensions et protéger le bien-être de leurs enfants.

Dans l'interview suivante, nous discutons avec des expertes de ce que les services spécialisés observent en matière de séparation et de divorce, des questions qui préoccupent les parents, de la manière dont ils peuvent être soutenus et des offres concrètes qui existent dans le canton de Berne : Nous remercions les deux co-directrices du Service psychologique pour enfants et adolescents (SPE) de Berne, Eva Häusler et Monika Steffen, ainsi que la consultante en petite enfance du Centre de Puériculture (CP), Andrea Zaugg, pour leurs explications compétentes.

Au CP, les consultations de parents en situation de séparation, en particulier dans le cas de séparations conflictuelles, ont augmenté. Souvent, les parents sont en grande détresse et peuvent pour la première fois discuter du sujet avec quelqu'un qui n'appartient pas à leur cercle familial ou amical. Les sentiments de culpabilité et de honte jouent ici un rôle important. Comment vivez-vous cela au Service psychologique pour enfants et adolescents ?

E. Häusler et M. Steffen : Le Service psychologique pour enfants et adolescents propose depuis très longtemps des consultations aux parents en situation de séparation ou de divorce. La demande est constante, nous ne constatons pas d'augmentation générale ces dernières années. Cependant, nous observons que les enfants concernés sont plutôt jeunes. Nous constatons également une augmentation des séparations très conflictuelles, ce qui nous préoccupe au regard du développement et du bien-être des enfants. Dans le même temps, de nombreux parents abordent la séparation de manière très consciente et réfléchie et demandent conseil sur les besoins et les défis auxquels leurs enfants sont confrontés.

Quels sont les thèmes principaux abordés ?

E. Häusler et M. Steffen : Lors de nos consultations, nous nous concentrons sur les enfants et leur développement. Avant une séparation (géographique), certains parents demandent conseil sur la meilleure façon d'informer leurs enfants ou sur les aspects à prendre en compte du point de vue de la psychologie de l'enfant. D'autres parents souhaitent discuter avec un spécialiste du modèle de logement (par exemple, deux appartements séparés ou le modèle du nid) le mieux adapté à leur famille. Après une séparation, il s'agit souvent d'évaluer les sentiments et les réactions des enfants et de proposer une consultation aux parents sur les possibilités de soutien. Les sentiments de culpabilité et les conflits de loyauté chez les enfants sont fréquents et sont abordés.

Dans les situations conflictuelles, souvent seul l'un des parents nous contacte. Un thème central de ces consultations est de savoir comment la mère ou le père peut, malgré les conflits, soutenir la relation de l'enfant avec l'autre parent. Nous recommandons de ne pas régler les conflits ouvertement devant les enfants. Parallèlement, nous essayons de sensibiliser les parents au point de vue de l'enfant. Si une coopération entre les parents n'est pas possible, une « parentalité parallèle » peut être une option.

Andrea, quelle est la priorité du Centre de Puériculture ?

A. Zaugg : Le bien-être de l'enfant est au cœur de nos consultations. Nous mettons l'accent sur le stade de développement des enfants afin que les parents puissent adapter leur comportement en fonction de leur âge. Nous encourageons également les parents à changer de perspective envers leur enfant et discutons des réactions typiques des enfants face à des changements tels qu'un déménagement, le trajet vers la maternelle ou des tensions émotionnelles. Nous informons les parents à un stade précoce sur les institutions de soutien vers lesquelles nous les orientons si nécessaire et en fonction de leurs questions, par exemple pour des questions financières ou juridiques.

En cas de séparation conflictuelle, il est important pour nous que le focus de la mère, du père ou de la personne parentale de référence reste sur les enfants. Des entretiens individuels et, si possible, des entretiens de couple ont donc lieu. Si nécessaire, l'un de nos conseillers en paternité est également impliqué dans le processus de consultation. De plus, nous soutenons les parents à régler leurs conflits de couple ailleurs.

Une séparation conflictuelle peut nuire au développement de l'enfant : de quoi les enfants, en particulier les plus jeunes, ont-ils besoin dans de telles situations ? Quand considérez-vous le bien-être de l'enfant comme menacé ?

A. Zaugg : Les jeunes enfants en particulier ont besoin d'un niveau élevé de sécurité et d'orientation fiable pendant et après une séparation. Il est essentiel de garantir la continuité dans leur vie quotidienne, par exemple en maintenant des structures quotidiennes constantes, des rituels familiaux et en évitant tout changement supplémentaire tel qu'un changement de crèche. Cette stabilité les aide à gérer les changements et à préserver leur sécurité émotionnelle.

Le bien-être de l'enfant est clairement menacé par toutes les formes de violence ainsi que par les conflits verbaux répétés devant les enfants. Les parents ne sont souvent pas conscients des effets que ces disputes peuvent avoir sur leurs enfants. Lors de la consultation, nous leur expliquons que dans de telles conditions, les enfants peuvent être confrontés à d'importants conflits de loyauté et développer des sentiments de culpabilité. Notre objectif est de sensibiliser les parents au stress émotionnel de leurs enfants et de les aider à créer un environnement sûr et stable.

E. Häusler et M. Steffen : En principe, moins il y a de conflits, mieux c'est pour le développement des enfants. Cependant, une séparation est toujours source de déstabilisation et exige des efforts d'adaptation de la part de toutes les personnes concernées. Il est utile que les changements s'accompagnent d'une grande stabilité (par exemple, environnement résidentiel, prise en charge, contact avec les personnes de référence, etc.).

Nous considérons que les conflits prolongés entre les parents et toute forme de violence constituent une menace pour le bien-être de l'enfant. Dans de telles situations, des mesures de protection de l'enfant telles que l'accompagnement familial ou la curatelle sont nécessaires pour apaiser la situation pour les enfants.

Quelles offres proposez-vous aux parents et/ou aux enfants ? À votre avis, y a-t-il des offres pour les parents en séparation qui manquent encore actuellement ?

A. Zaugg : Outre nos consultations, dans le cadre desquelles nous conseillons individuellement ou conjointement les parents sur le thème de la séparation, nous proposons désormais deux autres offres destinées aux mères, aux pères et aux personnes de référence parentales en situation de séparation. Il s'agit notamment de [l'offre de groupe « Famille in Trennung »](#) (un projet de coopération avec le SPE Berne), qui comprend trois modules au total, ainsi que de l'offre en ligne compacte sur le thème « Das Kind im Fokus ».

Le module 1 de « Famille in Trennung » met l'accent sur la communication adaptée à l'âge, la compréhension et la perception des réactions des enfants, ainsi que l'organisation de transitions réussies pendant la séparation. L'objectif est d'éviter d'éventuels conflits de loyauté ou sentiments de culpabilité chez l'enfant et ainsi de prévenir les risques pour son bien-être.

Nos autres offres de groupe ou en ligne peuvent constituer un complément utile pour les mères, les pères ou les personnes de référence parentales en situation de séparation, même si ces offres ne traitent pas exclusivement des situations de séparation en tant que telles. Nous abordons des thèmes tels que les urgences liées aux enfants, le développement de la petite enfance, la gestion des émotions difficiles, l'autonomie et les comportements de défi, ainsi que la communication non violente. Ces thèmes peuvent offrir sécurité et soutien aux parents dans des situations similaires, par exemple la gestion du quotidien dans une famille monoparentale.

Ces offres de groupe sont particulièrement précieuses pour les mères, les pères et les personnes de référence parentales après une séparation, car elles favorisent l'échange d'expériences avec d'autres parents. Nous souhaitons ainsi souligner qu'une séparation

ne devrait être ni un stigmate ni un sujet tabou, mais une étape de vie pour laquelle un soutien doit aller de soi.

Et quelles sont les offres proposées par le Service psychologique pour enfants et adolescents ?

E. Häusler et M. Steffen : Les parents peuvent s'inscrire individuellement ou ensemble pour une consultation auprès du service régional compétent, par téléphone, par courrier, par courriel ou via le formulaire d'inscription. L'offre est accessible, gratuite et les rendez-vous sont rapidement attribués. Si nécessaire, des entretiens avec les enfants ou la famille élargie sont également possibles.

Pour les enfants issus de situations de séparation ou de divorce, le SPE Berne propose par exemple deux groupes thérapeutiques (pour les enfants âgés de 7 à 9 ans et de 9 à 12 ans). L'accent est mis sur l'appartenance, l'échange et l'expérience de ne pas être seul. Les enfants apprennent à percevoir leurs sentiments et à les exprimer de manière appropriée. Parallèlement, les parents acquièrent une meilleure compréhension des besoins de leurs enfants et peuvent ainsi mieux les soutenir.

Il existe de nombreuses autres offres pour les familles en situation de séparation ou de divorce (par exemple, le travail social scolaire, [EKS Stadt Bern](#), le programme de groupe « Kinder aus der Klemme », [ZFIT](#), des spécialistes privés, des groupes d'entraide, [le projet de coopération « Familie in Trennung » avec le CP](#)). Les offres diffèrent en termes de mission et de spécialisation, mais il existe parfois des recoupements. Une consultation précoce permet d'éviter les conflits. Une clarification claire de la mission et, si nécessaire, la coopération avec d'autres services spécialisés sont particulièrement importantes dans les cas complexes.

Chers spécialistes, nous vous conseillons et vous soutenons volontiers, ainsi que les parents !

Dans cet esprit, nous, au Centre de Puériculture, vous invitons à demander de l'aide ou à orienter les parents concernés vers des services adaptés lorsque des situations exigeantes surviennent en raison d'une séparation ou d'un divorce potentiel. Les spécialistes devraient être particulièrement attentifs lorsque l'enfant est fréquemment amené à « faire le médiateur » entre ses parents ou à prendre parti. C'est le cas, par exemple, lorsqu'un parent dénigre fortement l'autre, lorsque des rendez-vous, des modalités de prise en charge ou des accords ne sont à plusieurs reprises pas respectés, ou encore lorsque les personnes de référence apparaissent très affectées émotionnellement ou épuisées.

Dans de telles situations, il vaut la peine d'engager le dialogue, de porter une attention particulière à l'enfant et, si nécessaire, de proposer un soutien ou d'orienter vers une aide appropriée. La détection précoce signifie dans ce contexte de percevoir à un stade précoce que la charge pesant sur les parents pourrait compromettre la prise en charge de l'enfant ou sa sécurité émotionnelle.

Pour conclure, voici une citation de Remo Largo : « Ce n'est pas la structure familiale qui détermine le bonheur des enfants, mais la manière dont les parents répondent à leurs besoins et façonnent leurs relations futures. » (Largo, R. H., & Czernin, M. (2022). *Glückliche Scheidungskinder* (5. Aufl.). München: Piper, S. 202)

Vous trouverez de plus amples informations à tout moment sur les sites web du [Centre de Puériculture](#) ainsi que sur celle du [Service psychologique pour enfants et adolescents](#).

FORMATIONS SUR LA DÉTECTION PRÉCOCE DE LA MISE EN DANGER DU BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT

Regardons ensemble de près – pour une détection précoce de la mise en danger du bien-être de l'enfant et une protection forte de l'enfant !

Vous travaillez dans le domaine de la petite enfance et souhaitez approfondir vos connaissances sur la détection précoce des situations de mise en danger du bien-être de l'enfant ? Vous aimeriez gagner en sécurité dans l'évaluation de situations concrètes ou mieux connaître vos droits et obligations en matière de signalement ?

Ici, vous trouverez toutes les informations sur les prochaines offres de formation sans frais financées par l'Office des mineurs.

Important pour les sages-femmes, les responsables de crèches et les organisations d'accueil familial de jour:

Les formations destinées à ces groupes auront lieu à **nouveau en 2027**. Aucune session n'est prévue **en 2026**. Nous vous informerons dès que les dates 2027 seront confirmées.

Autres formations

Les formations pour d'autres groupes cibles continuent d'avoir lieu régulièrement. Les dates et modalités d'inscription sont disponibles ici :

Formation de sensibilisation pour d'autres spécialistes de la petite enfance
(p.ex. animateurs de groupes de jeu, parents de jour, logopédistes)

CONSULTATION SPÉCIALISÉE EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'ENFANCE

En tant que spécialiste accompagnant une famille, il peut arriver que vous ne sachiez pas si le bien-être de l'enfant est en danger ou comment agir au mieux dans cette situation. Il est souvent difficile de reconnaître les limites entre la normalité, la charge et la mise en danger. Dans le canton de Berne, différentes offres de conseil **facile d'accès et anonymes sont à votre disposition pour vous aider** à évaluer et à conseiller. Il s'agit notamment de :

Le [coaching en matière de protection de l'enfant](#) du Centre de Puériculture, sur mandat de l'Office des mineurs du canton de Berne, s'adresse spécifiquement aux spécialistes de la petite enfance. Ils réfléchissent par téléphone à leur évaluation de la situation et discutent de la suite de la procédure. Si nécessaire, la famille peut être transférée rapidement et simplement au Centre de Puériculture du canton de Berne pour un soutien supplémentaire.

Le [groupe de protection de l'enfant de l'Hôpital de l'Île](#) conseille les particuliers et les spécialistes en cas de suspicion de maltraitance ou de négligence d'enfants de tous âges, notamment en cas de suspicion d'abus sexuels.

Les [autorités de protection de l'enfant et de l'adulte](#) soutiennent également les spécialistes dans tout le canton en leur proposant des conseils à bas seuil sur l'évaluation de la situation et la marche à suivre.

PERSPECTIVES



Source : PublicDomainlmgcs, Pixabay

La prochaine newsletter paraîtra au printemps 2026 et portera sur le thème «Éducation non violente» et sur les dernières actualités concernant la «Mise en réseau régionale».

Vous avez des suggestions ou des préoccupations ? Souhaitez-vous être informé·e sur un thème particulier concernant la détection précoce et la protection de l'enfant dans le domaine de la petite enfance ? Ou vous avez des questions sur notre offre de formation ? Ecrivez-nous ! : protection_enfance@cp-be.ch

Centre de Puériculture
Canton de Berne
Bahnhofplatz 2
3011 Bern
cp-be.ch



[Se désinscrire](#)

© 2025 Centre de Puériculture Canton de Berne